

LA FORME ET LE CONTENU DU DOSSIER DE SYNTHESE

Le dossier de synthèse comportera 30 pages maximum, annexes comprises.
Il devra être **relié et rédigé en utilisant l'outil informatique**.

Il devra intégrer les comptes-rendus d'activités réalisés à l'issue de chaque PFMP ainsi qu'une étude de cas.

Le candidat utilisera la trame suivante concernant l'organisation de son dossier.

La page de garde

Elle comporte les nom et prénom du stagiaire, celui de la formation et de l'établissement scolaire, le(s) lieu(x) et dates des PFMP, précisant le nom du service, les noms des responsables des PFMP et des tuteurs en entreprise.

Le sommaire -1 page-

Il doit faire apparaître clairement les différentes parties du rapport de synthèse ainsi que les pages d'introduction, transitions, et conclusion.

Les remerciements -1 page-

Ils sont rédigés, brefs, mais particulièrement soignés quant à la syntaxe et à l'orthographe.

L'introduction -1 à 2 pages-

Elle est conçue selon les critères traditionnels (cf .enseignement du Français)

Comptes rendus d'activités -8 à 10 pages-

Les comptes rendus d'activités de 2 ou 3 pages maximum, au nombre de 4 (une pour chaque PFMP) comprennent :

- la présentation succincte de l'entreprise ;
- la présentation des situations de travail effectuées en entreprise, par champ d'activité, significatives et représentatives du champ professionnel y compris la dimension relative à la relation clientèle.

Etude de cas -10 à 15 pages-

Cette étude comprendra :

- l'analyse technique qui doit reposer sur une problématique à résoudre et analysée lors des activités de préparation, d'installation, de mise en service ou de maintenance d'un système du champ professionnel. Celle-ci doit être en relation avec la technologie, les techniques professionnelles, la sécurité ainsi que les normes et règlements. Elle devra s'articuler autour des 7 compétences évaluées au cours des périodes de formation en milieu professionnel.

La conclusion -1 page-

Elle portera sur la part de la formation en entreprise relative aux compétences mises en œuvre.

Les annexes -5 à 7 pages-

Elles visent à illustrer certains aspects du dossier.

Elles doivent avoir un lien direct avec le travail présenté et à servir notamment à la compréhension de l'étude de cas.